

qu'on lui eût enfoncé avec force une pierre dans l'orifice de ses évents et une pièce de bois dans la bouche, après avoir reçu plusieurs balles dans ses parties vitales, quand le flot l'atteignit on le vit faire de violents efforts pour gagner la haute mer, et s'il n'eût été retenu solidement au rivage au moyen d'un fort câble et où une dizaine d'hommes le tiraient à mesure que le flot montait, il eût réussi à s'échapper. Il mourut asphyxié, après une agonie qui dura près d'une heure.

J.-W. MILLER.

Nous publions avec le plus grand plaisir la communication de notre correspondant, mais nous regrettons de ne pouvoir lui donner une réponse qui le satisfasse complètement. Il est presque toujours difficile d'identifier une espèce à l'aide des descriptions données par les auteurs; dans le cas présent, où il faut nous contenter des caractères indiqués dans l'écrit de M. Miller, la chose devient encore moins praticable. En outre, le fait que le Cétacé en question était absolument inconnu de ce "vieux loup de mer" qui connaissait bien les animaux qui fréquentent le Saint-Laurent, donne à penser qu'il s'agissait d'un animal des mers étrangères égaré dans nos eaux. Dès lors, on ne peut plus chercher à reconnaître le visiteur seulement d'après les écrits des auteurs, c'est-à-dire de l'abbé Provancher et de M. Saint-Cyr, qui ont traité de nos animaux marins; et le champ d'investigation s'élargit au point qu'il faudrait parcourir les descriptions des grands animaux de toutes les mers. Et nous devons constater avec regret que notre bibliothèque n'est pas assez riche pour nous permettre un pareil luxe d'examen.

Nous allons pourtant présenter à notre correspondant quelque observations, qui, ajoutées au souvenir qu'il a conservé du Cétacé dont il a pu examiner la conformation, l'aideront à s'assurer à peu près du rang qu'il doit occuper parmi les *Mammifères*.